

Conditions Générales de vente

Le camping est ouvert du 1er mai au 30 septembre avec une permanence 24h/24. Nous n'avons ni mobil-home ni chalet dans le camping. La date d'ouverture des réservations est indiquée sur le site et possible jusqu'au 30 juin pour les emplacements nus et 31 août pour les locatifs. Les arrivées et solde de séjour doivent impérativement s'effectuer pendant les horaires d'ouverture de la réception. Une caution sera demandée pour le prêt d'une prise européenne, la location d'un frigo, l'utilisation d'un casier de recharge téléphone. Elle sera facturée en cas de dégradation, casse, perte de clés... La taxe de séjour vient en plus des tarifs indiqués.

Le Camping du Cap de l'Homy propose :

1. Aire de camping-cars (non réservable) :

Le forfait de base comprend un emplacement nu avec 1 ou 2 personnes. Branchement électrique de 6A inclus. 6 personnes maximum en tout (supplément tarifaire) sur l'emplacement (bébé inclus). Sur un emplacement « aire de camping-cars », il n'y aura pas plus d'1 véhicule par place.

Sont tolérés :

- Les remorques supplémentaires mais sont à signaler à la réception pour accord,
- Les pop-up roofs des vans
- Les stores/marquises ainsi que tonnelles sans paroi verticale et sans moustiquaire.

Sont interdits :

- Les caravanes
- Les véhicules supplémentaires (sauf 2 roues),
- Les tentes : tentes adossées au véhicule, tentes sur toit avec accès par l'extérieur, tentes pour chien, tentes-jouet, tentes de stockage, tentes abri-solaire...
- Auvents, bâches, parois verticales (y compris moustiquaires...), paravents,
- Les cuisines extérieures.

En cas de doute sur votre équipement, consultez la réception.

Un sanitaire est dédié à l'aire de camping-cars. Un kiosque à vaisselle et une borne de services sont à également disposition.

2. Emplacements camping (tentes et caravanes/camping-cars) :

Le forfait de base ⁽¹⁾ comprend un emplacement nu avec 1 ou 2 personnes.

Sur un emplacement tente il n'y aura pas plus de 3 installations (petites tentes) et une voiture. Sur un emplacement caravane il n'y aura pas plus d'une caravane ou un véhicule à usage d'hébergement*, une petite tente et une voiture. Sur TOUS les emplacements il n'y aura pas plus de 6 personnes, enfants et bébés compris. Une voiture supplémentaire par emplacement (supplément facturé) peut être tolérée (à condition que les deux voitures logent sur l'emplacement sans gêner la circulation).

⁽¹⁾ L'accès à la borne de services située dans l'aire de camping-cars est incluse dans le forfait.

* un véhicule à usage d'hébergement = servant de couchage

3. Les locations de Lodges Nature et bungali (sur réservation)

Location à la semaine, du samedi 17h au samedi 10h, du mercredi 17h au mercredi 10h (consultez les tarifs et périodes de location), avec un maximum de 5 personnes par location. Sont strictement interdits sur la zone locative et dans les hébergements :

- Les animaux
- 2^{ème} voiture, camping-car, van ou véhicule aménagé
- Tentes...

L'arrivée se fait à partir de 17h00 et pendant les horaires d'ouverture de la réception.

Le départ se fait, après inventaire, entre 8h30 (9h en mai) et 10h00 le samedi ou le mercredi du départ ou pendant les horaires d'ouverture en cas de départ anticipé (consultez la réception).

Pour le remplacement du petit matériel qui sera manquant ou détérioré une caution sera retenue en plus du montant du séjour.

Réservations

Frais de dossiers : 30 €

Sont disponibles à la réservation : 2/3 d'emplacements nus et 15 locatifs.

Les réservations (voir date d'ouverture sur le site internet) sont possibles jusqu'au 30 juin pour les emplacements camping et jusqu'au 31 août pour les locatifs.

Les réservations doivent être effectuées par la personne majeure qui sera titulaire de (et présente sur) l'emplacement : il est donc interdit de réserver pour une tierce personne. En effet, pour notre gestion le système est le suivant : une réservation = 1 famille = 1 emplacement = 1 paiement. Effectuez votre demande de réservation sur notre site internet, via notre module dédié. Nous ne prenons les réservations ni par téléphone ni par mail.

1. Saisissez toutes les informations demandées notamment le nombre de personnes et matériel (très important pour l'attribution d'une place adéquate),
2. Vous visualiserez directement en ligne le coût du séjour (selon les informations que vous aurez saisies),
3. Après envoi de votre demande, un email d'accusé/réception vous sera adressé automatiquement,
4. Votre demande sera traitée par le camping (délai de traitement environ 3 semaines pour janvier-février, période chargée) :
 - elle pourra être refusée si le camping est complet pour la période et/ou l'équipement
 - si elle est acceptée, vous recevrez un devis rappelant les dates de séjour et le numéro de la place/bungalow/lodge attribué(e). Les modalités de l'acompte y seront également indiquées,
5. Pour valider le devis et donc votre réservation, vous devrez procéder au paiement :
 - a. En ligne (hyperlien fourni sur le devis) – vérifiez avec votre banque la compatibilité Secure 3D de votre carte bancaire.
 - b. Par chèque (chèque français uniquement).

NB : Il n'est pas possible de payer par IBAN.

Les places de camping sont attribuées en fonction du planning de réservation, de vos dates de séjour et du nombre de personnes (pas en fonction de la taille de votre équipement).



Attention :

- le paiement de l'acompte vous engage, aucun changement de place/locatif possible après paiement de l'acompte.
- Avec une réservation vous vous engagez à payer pour toutes les nuitées réservées.
- Aucun remboursement autre que les cas de remboursement prévus dans nos conditions générales de vente ne sera possible.

Pour les places de passage (non réservables)

Il est possible d'obtenir une place de passage, sous réserve de disponibilité. Ces places sont également attribuées selon le type de matériel (pas la taille), le nombre de personnes et par ordre d'arrivée. Le titulaire de la place (personne majeure), doit, pour ce faire, se présenter lui-même à la réception du camping avec sa pièce d'identité et celle de chaque participant ainsi que le numéro de son véhicule. Il est interdit de prendre une place pour le compte d'une tierce personne.

Les paiements à effectuer

N° 1 - Conditions de Vente :

Frais de dossiers.....30€ (a)

Acompte réservation.....25% (b) (Hors Taxe de Séjour) sur le montant total du devis établi.

Par le paiement, vous avez ainsi accepté les conditions de vente.

Le règlement s'effectuera par paiement sécurisé en ligne ou par chèque bancaire français. Une facture d'acompte vous sera envoyée par e-mail ou courrier sur demande.

N° 2 - Solde de tout compte :

Il comprend le solde du séjour et les personnes et/ou voiture supplémentaire et les taxes de séjour : Vous pourrez régler en espèces, par carte bancaire ou chèque bancaire français.

Pour les séjours réservés (emplacements camping et bungali/lodges) : si vous décidez de partir avant la fin du séjour, ou pour le cas d'un départ anticipé à l'initiative du responsable du camping ou de son représentant, vous devrez payer toutes les nuitées réservées (et donc payer votre séjour jusqu'à la fin de votre réservation).

- **Pour les emplacements**

Il doit se faire de préférence la veille de votre départ ou le jour même avant 12h :

- **Pour les locations :**

Il se fera après inventaire, entre 08h30 et 10h00 le mercredi ou le samedi du départ ou pendant les horaires de la réception en cas de départ anticipé (consultez la réception)

N° 3 - Cas de remboursement :

(a) Les frais de dossiers ne peuvent en aucun cas être récupérés par le client.

(b) L'acompte peut être récupéré par le client en cas d'annulation, **si** le client fournit un justificatif par courrier recommandé avec A.R. dans le délai imparti (voir ci-dessous) le cachet de La Poste faisant foi. (Exemples de justificatifs : certificat médical **signé et tamponné par le médecin**, certificat de sinistre, déclaration d'accident)

L'annulation donne droit au remboursement de l'acompte :

Si la demande d'annulation (réception du dossier de remboursement avec les justificatifs.) intervient au moins 1 mois avant la date d'arrivée (date de début de la réservation), cachet de La Poste faisant foi. Exemple : Si la réservation commence le 20 juillet, il faut que le cachet de La Poste soit au plus tard le 20 juin.

Pour faciliter la démarche, veuillez prendre contact par mail avec la Réception du camping pour connaître les documents nécessaires à la constitution du dossier de remboursement (dossier à compléter, RIB, certificats...). Ces pièces justificatives sont indispensables pour validation par le Trésor Public.

Heure d'arrivée

Consultez nos horaires d'ouverture : : <http://www.camping-cap.com/infos-pratiques/>

Camping : à partir de 14h00 et jusqu'à la fermeture de la réception

Bungali/Lodges Nature : de 17h00 à la fermeture de la réception

Heure de départ

Camping : avant 12h00 (à partir de 8h30 dans le cas d'un paiement le jour du départ)

Bungali/Lodges Nature : Entre 8h30 et 10h00 mercredi ou samedi du départ, après inventaire. Ou pendant les horaires d'ouverture de la réception en cas de départ anticipé (consultez la Réception)

Non-présentation sur le terrain de camping

Au-delà de 24 heures de non présentation sur un emplacement ou un hébergement et sans nouvelle de votre arrivée, le camping disposera de votre emplacement/hébergement.

Nous retiendrons alors les frais de dossier, plus les 25% (acompte) en application de nos conditions de vente.

Refus d'accès au camping ou de réservation

La Direction se réserve le droit de refuser l'accès/la réservation aux personnes n'ayant pas respecté les CGV et le règlement ou ayant présenté des défauts de paiement (y compris les années antérieures).

Ainsi vous acceptez l'intégralité des présentes conditions générales de vente et de réservation, enregistrées par le camping municipal du Cap de l'Homy et acceptez de vous conformer au règlement intérieur.

Lit et Mixe, le 19/12/2019